



Le Président

Papeete, le 10 mai 2013

Affaire suivie par :
COM/PR

GOUVERNEMENT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES EN DATE DU 10 MAI 2013

Le gouvernement de Polynésie française réuni en conseil des ministres à Taraho'i, vendredi 10 mai 2013, sous la conduite du président de gouvernement, M. Oscar Manutahi TEMARU, de 9h30 à 11h30.

Il a approuvé les propositions du ministre de l'économie, des finances, du travail et de l'emploi, M. Pierre Frébault et acté les mesures suivantes :

I- Prise en charge par la Polynésie française du fret de taros congelés des Australes

A ce jour, la coopérative agricole Rurutu Tu Noa et l'entreprise de M. Teriitua Nini de Anapoto (Rimatara) sont les seuls producteurs de taros épluchés et congelés en provenance des îles Australes bénéficiant de la prise en charge du fret de leurs produits par le pays.

Une nouvelle demande de prise en charge du fret de taros congelés, formulée par la coopérative Tauamo de Rurutu, a été acceptée par le conseil des ministres. Ladite coopérative a d'ores et déjà démarré sa production et prévoit d'exporter prochainement sur Tahiti une cargaison d'environ 4 tonnes de taros congelés.

Pour information, la marge de détail de ces taros congelés a déjà été réglementée à 35 % sur le prix de gros, afin que la prise en charge du fret bénéficie au consommateur.

II- Constatation des index des travaux du bâtiment et des travaux publics, pour le mois d'avril 2013

Les index des travaux du bâtiment et des travaux publics, constatés pour le mois d'avril 2013 en base 100 décembre 2010, s'établissent comme suit :

- Evolution mensuelle de l'index BTP 00.0, « index général du bâtiment et des travaux publics » : +0,1 %
 - Evolution mensuelle de l'index BTG 01.0, index général du bâtiment : +0,2 %
 - Evolution mensuelle de l'index BGO 01.0, « index général du gros œuvre » : 0,0 %
 - Evolution mensuelle de l'index BSO 01.0, « index général du second œuvre » : +0,4 %
 - Evolution mensuelle de l'index TPG 01.0, index général des travaux publics : +0,1 %
 - Evolution mensuelle de l'index TGC 01.0, « index général du génie civil » : +0,1 %
 - Evolution mensuelle de l'index TTS 01.0, « index général des travaux spécialisés » : +0,1 %
- Evolution mensuelle de l'indice PSD, produits et services divers : +0,2 %

III- Indice des prix à la consommation du mois d'avril 2013

L'indice des prix à la consommation s'établit à 108,08 en avril 2013, soit une hausse mensuelle de 0,1 % liée à celles des prix des divisions "*transports*" (+0,6 %) et "*loisirs et culture*" (+0,4 %). A contrario, les prix de la division "*logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles*" se sont repliés en avril (-0,2 %). L'indice hors transport aérien international et l'indice ouvrier évoluent au même rythme que l'indice général (+0,1 %). Sur 12 mois glissants, l'indice général et l'indice ouvrier progressent respectivement de 1,9 % et de 1,6 %.

Oscar, Manutahi TEMARU